



**FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal.

---

**RÉSOLUTION AGA-2018-09-22/23  
Périmètres comptables et projets  
financés par les municipalités**

---

**CONSIDÉRANT** l'information circulant selon laquelle le gouvernement du Québec songe à inclure toute somme provenant du périmètre comptable d'une MRC ou d'une municipalité dans le cumul des contributions gouvernementales;

**CONSIDÉRANT** que cette nouvelle interprétation des règles limiterait la capacité d'action des acteurs locaux dans la réalisation de projets;

**CONSIDÉRANT** qu'une telle interprétation rendrait plus difficile la constitution des mises de fonds du milieu dans les divers projets;

**CONSIDÉRANT** l'impact négatif d'une telle interprétation sur le développement local et régional dans tout le Québec;

**Il est proposé par : M. Pierre Renaud, maire de Beaupré**

**Et appuyé par : M. Bruno Paradis, préfet de la MRC La Mitis**

**DE FAIRE** les représentations nécessaires afin de s'assurer que les sommes actuellement considérées comme des contributions du milieu dans un projet de développement par une MRC ou une municipalité demeurent exclues du cumul des contributions gouvernementales.

**Adoptée à l'unanimité**

Copie vidimée de la résolution AGA-2018-09-20/23 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018.

  
\_\_\_\_\_  
SYLVAIN LEPAGE

Directeur général et  
Secrétaire-trésorier de la corporation

  
\_\_\_\_\_  
Date